

Décision relative à notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2025-0013

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la notification de mise à disposition sur le marché pour le produit biocide **SURE CLEANER DISINFECTANT SPRAY**,*

de la société

Diversey Europe Operations B.V

enregistrée sous le numéro

BC-UC099784-19

Vu le rapport d'évaluation de la famille de produits SALVESAFE I réalisé par la Lettonie, Etat membre de référence,

Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide SURE CLEANER DISINFECTANT SPRAY enregistrée sous le numéro EU-0032916-0000 dans le registre des produits biocides le 9 juillet 2024,

Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) N°528/2012,

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 30 avril 2034.

A Maisons-Alfort, le 08/04/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits réglementés

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	SURE CLEANER DISINFECTANT SPRAY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Diversey Europe Operations B.V.
	Adresse	Regulatory team Maarssenbroeksedijk 2 3542 DN Utrecht Pays-Bas
Numéro de demande	BC-UC099784-19	
Type de demande	Notification de mise à disposition sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2025-0013	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S.
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	SALVECO S.A.S. Avenue Pierre Mendès-France F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Nom du fabricant	Diversey Netherlands Production BV
Adresse du fabricant	Rembrandtlaan 414 7545ZW Enschede Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Diversey Netherlands Production BV Rembrandtlaan 414 7545ZW Enschede Pays-Bas

Nom du fabricant	Diversey UK Production Ltd
Adresse du fabricant	Cotes Park Industrial Estate, Somercotes DE55 4PA Alfreton Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Diversey UK Production Ltd Cotes Park Industrial Estate, Somercotes, DE55 4PA Alfreton Royaume-Uni

Nom du fabricant	Diversey España Production S.L.U
Adresse du fabricant	Avenida Conde Duque 5, 7 y 9, Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Diversey España Production S.L.U Avenida Conde Duque 5, 7 y 9, Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne

Nom du fabricant	Diversey Italy Production Srl
Adresse du fabricant	Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Diversey Italy Production Srl Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie

Nom du fabricant	Diversey Germany Production oHG
Adresse du fabricant	Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Diversey Germany Production oHG Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne

Nom du fabricant	Vandeputte
Adresse du fabricant	120 Boulevard Industriel 7700 Mouscron Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Vandeputte 120 Boulevard Industriel 7700 Mouscron Belgique

Nom du fabricant	Cheport spol s.r.o
Adresse du fabricant	Lhotsko 93 76312 Vizovice Tchèque
Emplacement des sites de fabrication	Cheport spol s.r.o Lhotsko 93 76312 Vizovice Tchèque

Nom du fabricant	Emmegi Detergent SRL
Adresse du fabricant	Via Merlo Carlo Giuseppe, 3 20122 Milan Italie
Emplacement des sites de fabrication	Emmegi Detergent SRL Via marconi, 5 25030 Trenzano Italie

Nom du fabricant	GFL SA
Adresse du fabricant	Via Sorengo 1 6900 Lugano Suisse
Emplacement des sites de fabrication	GFL SA Via del Benessere, 4 27010 Siziano Italie

Nom du fabricant	SUTTER INDUSTRIES SPA
Adresse du fabricant	Localita Leigozze 1, 15060 Borghetto Borbera AL Italie
Emplacement des sites de fabrication	SUTTER INDUSTRIES SPA Localita Leigozze 1 15060 Borghetto Borbera AL Italie

Nom du fabricant	Brunel Chimie Dérivé SAS
Adresse du fabricant	ZI Rue du Mont Templemars - Zone Industrielle A de Seclin 59139 Noyelles Les Seclin France
Emplacement des sites de fabrication	Brunel Chimie Dérivé SAS ZI Rue du Mont Templemars - Zone Industrielle A de Seclin 59139 Noyelles Les Seclin France

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNGZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	JUNGBUNGZLAUER S.A Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOQUIMICA
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	PURAC BIOQUIMICA Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	Acide 2-Hydroxypropanoïque	substance active	50-21-5	200-018-0	0,42

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables et non poreuses - Application par pulvérisation

Type de produit	TP2 TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surface prêt à l'emploi avec efficacité bactéricide, efficacité levuricide et efficacité virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact et sans contact avec les aliments et les aliments pour animaux dans les domaines domestique, institutionnel (à l'exclusion des soins de santé) et industriel.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle ; Pulvérisation Description détaillée: Appliquer le produit par pulvérisation (appliquer environ 19 pulvérisations/m ²) et assurez-vous de mouiller complètement la surface.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application: Environ 19 pulvérisations/m ² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Désinfecter les surfaces aussi fréquemment que requis par le protocole d'hygiène en place.
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels ; non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Spray/ gâchette mousse (PEHD, PEBD, PET, PE, PP): 0.05-1 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit par pulvérisation (appliquer environ 19 pulvérisations/m²) et assurez-vous de mouiller complètement la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour enlever l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi fréquemment que requis par le protocole d'hygiène en place.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables et non poreuses - Versement suivi d'un brossage

Type de produit	TP2 TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surface prêt à l'emploi avec efficacité bactéricide, efficacité levuricide et efficacité virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact et sans contact avec les aliments et les aliments pour animaux dans les domaines domestique, institutionnel (à l'exclusion des soins de santé) et industriel.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: "Verser le produit sur la surface suivi d'un brossage pour la répartition du produit" Description détaillée: Appliquer le produit en versant (appliquer environ 20 pulvérisations/m ²) et assurez-vous de mouiller complètement la surface. Si nécessaire, utiliser une brosse pour répartir le produit.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application: Environ 20 ml/m ² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi fréquemment que requis par le protocole d'hygiène en place.
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels ; non professionnels

Taille(s) et type(s) de conditionnement	• Bouteille (PEHD, PEBD, PET, PE, PP) : 0,1-3L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) • Doypack (PE): 1-5 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) • Bidon (PEHD, PEBD, PET, PE, PP): 0,1-1 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) • Jerrican (PEHD, PEBD): 1-80 L (industriels, professionnels) • Jerrican (PEHD, PEBD): 1-5 L (utilisateurs non professionnels) • Fût (PEHD): 10-220 L (industriels, professionnels) • IBC (PEHD): 1000 L (industriels et professionnels) • Poches (PET/MET/PET/PEBD, PET/PEBD/EVOH/PEBD, PET/AL/OPA/PEBD, PET/AL/OPA/PE): 1-20L (industriels, professionnels) • Poches (PET/MET/PET/PEBD, PET/PEBD/EVOH/PEBD, PET/AL/OPA/PEBD, PET/AL/OPA/PE): 1-5L (utilisateurs non professionnels)
--	--

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit en versant (appliquer environ 20 pulvérisations/m ²) et assurez-vous de mouiller complètement la surface.
- Si nécessaire, utiliser une brosse pour répartir le produit.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour enlever l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi fréquemment que requis par le protocole d'hygiène en place.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables et non poreuses - Moussage suivi d'un brossage

Type de produit	TP2 TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surface prêt à l'emploi avec efficacité bactéricide, efficacité levuricide et efficacité virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact et sans contact avec les aliments et les aliments pour animaux dans les domaines domestique, institutionnel (à l'exclusion des soins de santé) et industriel.

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Nom scientifique: autre: Bactéries Nom commun: autre: Bactéries Nom scientifique: autre: Levures Nom commun: autre: Levures Nom scientifique: autre: Virus enveloppés Nom commun: autre: Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Moussage manuel sur la surface suivi d'un brossage pour la répartition du produit lorsque cela est nécessaire Description détaillée: Appliquer le produit en faisant mousser (appliquer environ 19 pulvérisations/m ²) et assurez-vous de mouiller complètement la surface. Si nécessaire, utiliser une brosse pour répartir le produit.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application: Environ 19 pulvérisations/m ² Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi fréquemment que requis par le protocole d'hygiène en place.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels ; professionnels ; non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Spray/ gâchette mousse (PEHD, PEBD, PET, PE, PP): 0,05-1 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit en faisant mousser (appliquer environ 19 pulvérisations/m²) et assurez-vous de mouiller complètement la surface.
- Si nécessaire, utiliser une brosse pour répartir le produit.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour enlever l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi fréquemment que requis par le protocole d'hygiène en place.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Éliminer conformément aux réglementations nationales ou locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver dans le contenant d'origine à température ambiante.
- Protéger du froid et du gel.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Durée de conservation 36 mois à température ambiante.

6. Autre(s) information(s)

-